

# le Bulletin de Congénies

JOURNAL D'INFORMATION MUNICIPAL

48

n°

JUILLET 2015



Peintures murales conçues et réalisées en 1936 par André CLAIR  
Restaures en 1986 et 2012 par Jacques VANSON

De fin d'année, des écoles, de la musique,  
des voisins, ou votive...

**... les fêtes et les moments conviviaux ne manquent  
pas à Congénies en 2015**

## DATES À RETENIR

- > Du vendredi 10 juillet au mardi 14 juillet  
Fête Votive
- > Dimanche 16 aout  
Soirée théâtre avec la troupe "La passerelle"  
sur la Promenade  
et repas "Fideua"
- > Mardi 2 septembre  
Rentrée des classes
- > Samedi 12 septembre  
Fête des associations
- > Dimanche 13 septembre  
Repas de rentrée
- > Lundi 28 septembre  
Réunion publique du groupe majoritaire sur les projets municipaux en cours et à venir  
19h00 au foyer
- > Samedi 26 et dimanche 27 septembre  
Virades de l'espoir

## SOMMAIRE

- 2 En bref
- 3 Édito
- 4-5 Finances
- 6 Communauté communes
- 7 Voirie
- 8 Urbanisme
- 9 Travaux - Clocher
- 10-12 Enfance - Éducation
- 13 Festivités
- 14 Action sociale
- 16 Environnement
- 17 Culture
- 18 Opposition
- 19 En pratique/ La poste
- 19-23 Vie associative
- 24 Programme fête votive

Directeur de la publication : Michel Febrer  
Comité de rédaction :  
Commission communication  
Crédits photo : Mairie Congénies

Tirage : 900 exemplaires  
Conception graphique : Zou Mai  
Impression : Impact Imprimerie  
Imprimé sur papier recyclé

## > En bref...

**Période estivale du 15/06 au 15/09**



**2 Collectes des ordures ménagères**  
(bac vert)  
**mardi soir et vendredi soir**  
Sortir son bac avant 19h



**Collecte sélective**  
**mardi matin**  
Sortir son bac le lundi soir



**Collecte du papier**  
**mardi matin semaines impaires**  
Sortir son bac le lundi soir

**Durant la période d'été le secrétariat de la mairie sera fermé les samedis suivants : 11 juillet, 18 juillet, 25 juillet 1 août, 8 août, 22 août**

En cas d'urgence, personnes à contacter :  
M. Febrer : 04.66.80.78.67  
Mme Redler : 04.66.80.76.77  
M. Sapet : 04.66.80.77.39



## > Collecte estivale des déchets ménagers

En période estivale et jusqu'au 15 septembre, 2 collectes hebdomadaires des ordures ménagères sont organisées.

**En dehors de ces temps de collecte les bacs ne doivent pas rester sur la voie publique.**

Si la taille de vos bacs ne correspond pas à votre logement ou à la composition de votre famille, vous pouvez faire la demande de bacs plus adaptés.

## > Trésorerie de Sommières

La trésorerie de Sommières nous informe qu'à compter du 1<sup>er</sup> juillet ses bureaux seront ouverts au public du lundi au jeudi de 8h30 à 12h30 ou les après midi sur rendez-vous.

Tél : 04 66 80 60 66.

## > La plage, en transports en commun

La ligne estivale directe, **Congénies > Le Grau du Roi** reprendra du 4 juillet prochain jusqu'à début septembre.

Le prix du trajet (aller) est fixé à 1,60€.

Arrêt : Avenue de la Malle-Poste

**Horaires :**

Aller (direction Le-Grau-du-Roi)

9h20 et 11h20

Retour (direction Codognan)

18h20 et 19h20

## > Édito du maire



Michel Febrer

C'est avec toujours autant de plaisir que nous revenons vers vous, pour vous informer de l'action engagée par le Conseil Municipal.

Cela fait plus d'un an maintenant que l'équipe qui a été élue pour mener à bien les affaires de Congénies est en place. Chacun a trouvé sa place, en fonction du temps qu'il peut donner à l'action communale et des affinités qu'il a avec les multiples facettes de la vie publique.

C'est en totale concertation que nous avons programmé la mise en œuvre des projets, inscrits à notre programme, avec des préoccupations constantes : obtenir les meilleurs aides et préserver les finances de la commune.

Concernant l'aménagement du territoire, les documents réalisés ces dernières années sont des outils indispensables pour un développement harmonieux, que ce soit en matière d'urbanisation, du risque inondation, des déplacements, du stationnement, des équipements, des services et de bien d'autres encore. Dans ce domaine, nous ne devons jamais oublier l'intérêt général.

La commune dispose d'un tissu associatif très riche, la diversité des activités qu'il propose, permet à chacun de trouver son espace de loisir. Le conseil municipal a fait le choix de soutenir leurs actions.

En cette fin d'année scolaire, les personnels communaux sont fortement mis à contribution pour que chaque fête puisse être un succès, et je les en félicite. Et c'est toujours avec un grand plaisir que nous nous rendons à ces manifestations.

Enfin, un sujet pour lequel nous sommes attentifs est le devenir de la communauté de communes. Nous avons déjà évoqué le décès du président Jean-Claude Herzog, et la mise en place de la nouvelle équipe ; les élus de Congénies ont toujours été très présents dans cette structure et le resteront pour défendre notre projet politique, notamment, autour de la petite enfance, de l'école ou de la jeunesse. Ces priorités ont toujours été, depuis de nombreuses années, au cœur de la préoccupation des élus de Congénies. Elle le reste encore aujourd'hui.

Je vous laisse maintenant à la lecture du bulletin, qui j'espère vous captivera.

Au plaisir de vous rencontrer

Michel Fébrer

*Votre Maire*



## > Le budget général

Lors de la séance du 8 avril 2015 le conseil municipal a adopté les différents documents budgétaires 2014-2015 de la commune. (Consultables en Mairie).

### LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

**Malgré la baisse des dotations de l'État programmée pour les 3 ans à venir, la section de fonctionnement équilibrée à hauteur de 981 027€, fait ressortir une hausse de +3,80% par rapport à 2014.**

### DÉPENSES

Si l'augmentation des dépenses à caractère général se situe dans cette fourchette, les charges de personnel (+7,81%), ainsi que les autres charges de gestion courante (SDIS, syndicats, CCAS, indemnités des élus, associations ... +7,61%) sont en augmentation. Pour les charges de personnel, celles-ci sont liées au remplacement d'un congé de maternité, générant des recettes en contrepartie.

Les charges financières (intérêts de la dette), ainsi que la contribution à la C.C.P.S. restent stables. Pour cette dernière, si la communauté de communes a prévu une augmentation du coût élève de 80€ par enfant, c'est la baisse sensible du nombre d'élèves scolarisés à Congénies qui permet une certaine stabilité.

### RECETTES

En recettes, si les chapitres « Produits du service des domaines » et « Autres produits de gestion courante » (loyers), font apparaître une certaine constance, les chapitres « Impôts et taxes » (+2,66%) et « Dotations subventions » (+6%) sont en légère hausse.

### LA SECTION D'INVESTISSEMENT

**L'équipe municipale poursuit les investissements inscrits au programme pour lequel elle a été élue.**

Pour 2015, les projets importants financièrement, sont l'aménagement du chemin de la Maison Vieille, la restauration du clocher et la réhabilitation de La Poste.

### DÉPENSES

Si pour le chemin de la Maison Vieille le financement est acquis (D.E.T.R., dotation de l'État), pour les autres les demandes sont en cours, auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles, de du Conseil Régional, du Conseil Départemental, de l'Europe ou

même du Syndicat Mixte d'Électricité du GARD (SMEG). Des projets de moindre envergure, mais tout aussi importants, sont inscrits, comme la 1<sup>ère</sup> tranche de rénovation de l'éclairage public, la réfection de voirie suite aux forts ruissellements de l'automne dernier, des aménagements de mise en sécurité de voirie, le diagnostic sur l'accessibilité des bâtiments publics ou la dématérialisation des documents administratifs.

### RECETTES

Pour équilibrer la section d'investissement à hauteur de 746 411€, la commune peut compter sur ses fonds propres, des subventions ou dotations, la récupération de T.V.A. et un emprunt.

PROJETS D'INVESTISSEMENT par OPÉRATIONS	DÉPENSES	RECETTES
Aménagement piétonnier chemin Fontvieille (restes 2014)	86 000€	82 000€
Aménagement chemin de la Maison Vieille	155 500€	52 000€
Local de La Poste	110 000€	Demande en cours
Clocher de l'église	60 000€	Demande en cours
Passage Laparan	10 000€	Non
Travaux en régie	7 000€	Non
Modification n°1 du PLU	2 500€	Non
Zone d'aménagement concerté « Sous les Cours et la Fontaine »	15 000€	15 000€
Aménagement Aire du Temple	4 000€	Non
Diagnostic accessibilité bâtiments publics	3 000€	Non
Rénovation éclairage public	30 000€	6 450€
Opérations non individualisées (Mise en sécurité voirie, travaux suite intempéries ...) * 255 000€ d'emprunt dont 200 000€ réalisés pour les opérations de 2014	99 186€	273 000€*

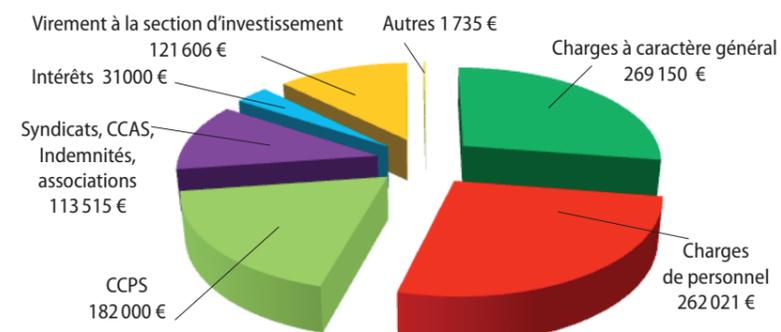
**LES IMPÔTS LOCAUX** afin de pouvoir équilibrer son budget, l'assemblée a adopté les taux de taxes suivants :

Taxe d'habitation	9,83% (+3%)*
Taxe sur le foncier bâti	15,50% (+3,03%)*
Taxe sur le foncier non bâti	50,68% (inchangé)

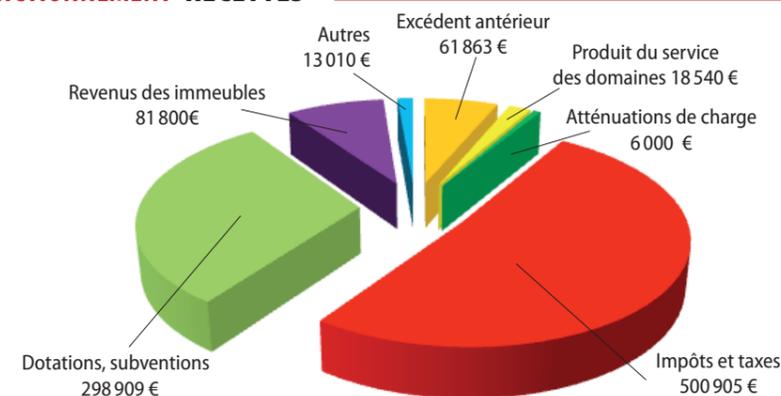
\* (sur la cotisation de la part communale)

COMPARATIF	Congénies	Calvisson	Sommières	Moyenne villages voisins (Vistre-Vidourle)	Moyenne Nationale 2014
Taxe d'habitation	9,83	12,6	19,34	11,35	23,95
Taxe sur le foncier bâti	15,5	20,5	25,65	18,06	20,2
Taxe foncier non-bâti	50,68	64,79	83,14	67	48,53

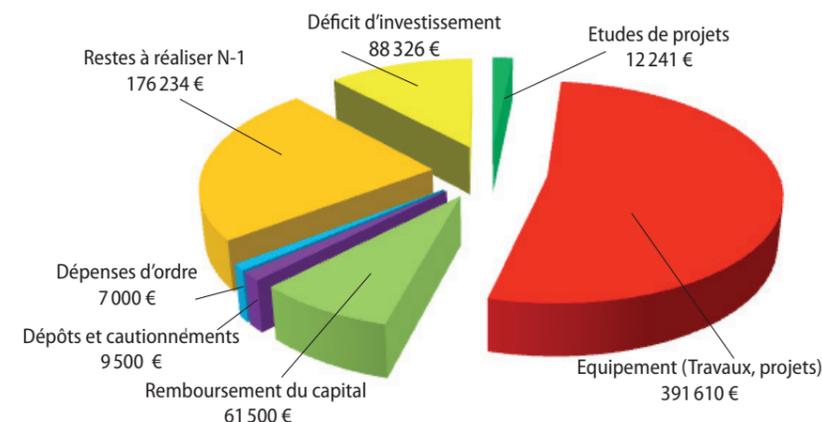
### FONCTIONNEMENT DÉPENSES



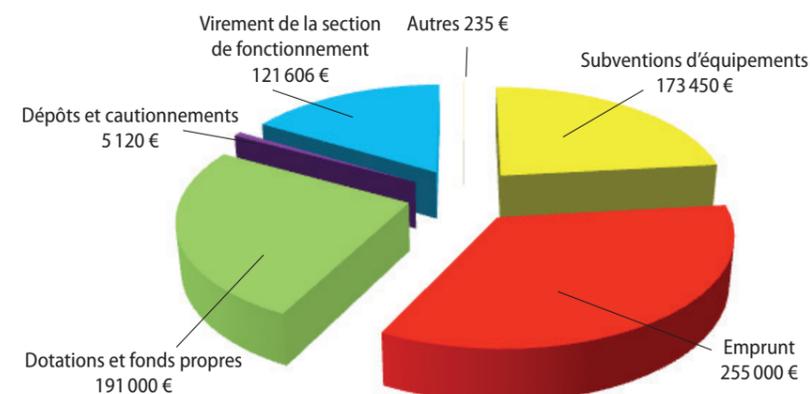
### FONCTIONNEMENT RECETTES



### INVESTISSEMENT DÉPENSES



### INVESTISSEMENT RECETTES



## > Le budget assainissement

Bien que l'exploitation de la station d'épuration et des réseaux associés, soit confiée en affermage à la Lyonnaise des Eaux (nouvellement SUEZ Environnement), la commune doit faire face à des dépenses de fonctionnement comme :

- La gestion des boues d'épuration (bilan agronomique de l'épandage, transport de boues vers d'autres sites ...)
- La production d'un Rapport sur le Prix et la Qualité du Service assainissement)
- L'épandage des boues par le personnel communal
- Le remboursement des intérêts de la dette

Et en investissement, tout ce qui concerne le renouvellement des ouvrages (réseau d'assainissement, station d'épuration ...). Pour financer cela, la commune peut compter sur la « surtaxe assainissement », part variable sur la consommation d'eau, prélevée par l'exploitant et reversée à la commune. A l'occasion du vote du budget, cette surtaxe a été portée à 0,2766€ HT par m<sup>3</sup>, représentant une augmentation de 1,66€ pour une consommation type de 120 m<sup>3</sup>.

Ce budget est également abondé par la Participation à l'Assainissement Collectif (PAC), pour les nouveaux raccordements au réseau d'assainissement, ainsi que par la prime de bon fonctionnement de la station d'épuration versée par l'Agence de l'eau. Pour les investissements, la commune peut compter sur des aides du Conseil Départemental du Gard (ex Conseil Général), et de l'Agence de l'eau.

## > La nouvelle organisation de la Communauté de communes du Pays de Sommières

**Le conseil communautaire a élu, sur proposition du nouveau président de la communauté de Communes du Pays de Sommières (CCPS), les nouveaux vice-présidents et un nouveau bureau.**

Cécile MARQUIER

**Première Vice-Présidente**  
Délégation générale  
Affaires Sociales et Habitat

Pierre GAFFARD-LAMBON

**Deuxième Vice-Président**  
Aménagement du Territoire -  
S.CO.T. - Application du Droit des Sols  
et SPANC

Marie-José PELLET

**Vice-Président de la CCPS**  
Mutualisation et Équité entre les Communes

Alain THÉRON

**Vice-Président de la CCPS**  
Finances

André SAUZÈDE

**Vice-Président de la CCPS**  
Économie – Bois de Mintageau

Guy MAROTTE

**Vice-Président de la CCPS**  
Travaux et suivi des équipes  
Risques Naturels – Commerce et Artisanat

Marc LARROQUE

**Vice-Président de la CCPS**  
Affaires scolaires et périscolaires

Jean-Michel ANDRIUZZI

**Vice-Président de la CCPS**  
Collecte et Valorisation des Déchets Ménagers  
Communication

Alex DUMAS

**Vice-Président de la CCPS**  
Petite Enfance et Enfance-Jeunesse

**Par ailleurs il a proposé également de confier des missions à certains délégués communautaires**

**Missions confiées :**

Sylvain RENNÉ

Diagnostique en vue de prochaines mutualisations  
Projets de territoire

Sonia AUBRY

Environnement

Hélène DE MARIN

Culture – Patrimoine - Tourisme

Guillaume HUGUES

Promotion économique et valorisation du territoire

Stéphanie LEVIEZ

Projets éducatifs de territoire  
(en lien avec les T.A.P.)

Jean-Michel TEULADE

Développement agricole



Nous attendons la mise en place des commissions qui ont pour mission d'instruire et d'émettre un avis sur les projets, avis qui ensuite sont soumis à la décision du bureau communautaire et du conseil communautaire.

Les élus de Congénies continueront d'être présents et très actifs au sein de l'ensemble des commissions et des groupes de travail. Le maire porte la parole de Congénies au sein du bureau exécutif dont il est membre.

**Par ailleurs le conseil communautaire du 28 mai 2015 a procédé à l'élection du nouveau bureau de la CCPS.**

Il sera composé comme précédemment :

- des vice-présidents,
- des délégués chargés de missions
- des maires des communes n'ayant pas de vice-présidence, à l'exception de Souvignargues qui sera représenté par son adjointe, Danielle Dumas-Guiloux.



## > Les aménagements de la voirie

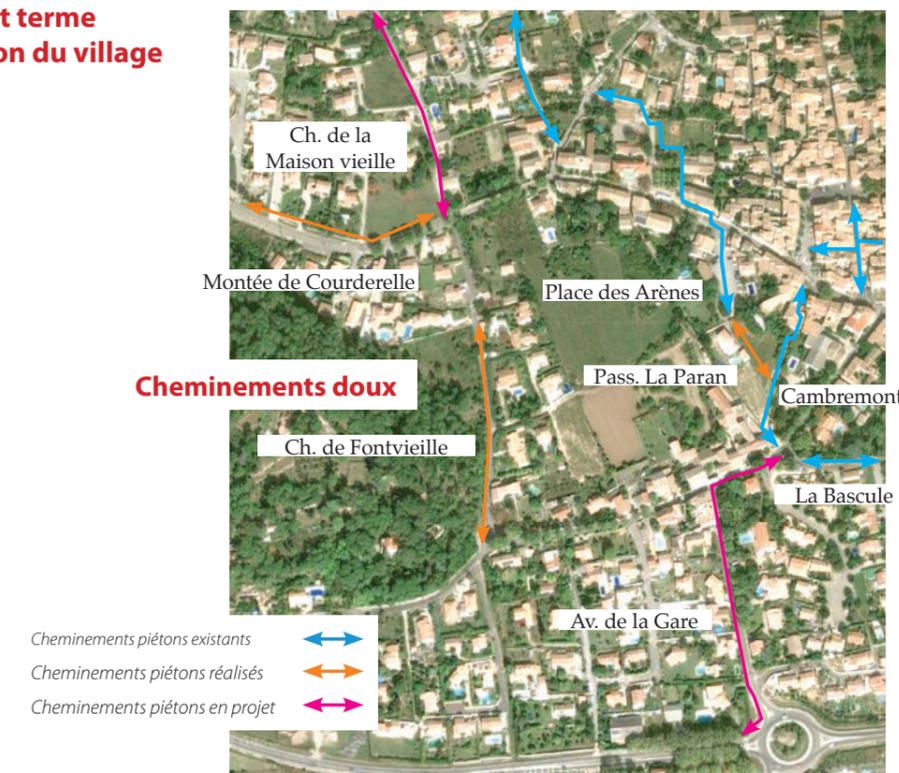
**La commune poursuit depuis plusieurs années une politique d'aménagement de la voirie qui ne se réfléchit pas sur le court terme mais en imaginant la structuration du village sur le long terme.**

Différents facteurs et contraintes interviennent dans nos choix : l'enfouissement des réseaux, le ruissellement des eaux, la mise en place de cheminements doux, la densification de l'urbanisation.

- **L'enfouissement des réseaux secs** (l'éclairage public, le téléphone, l'électricité) est soumis à l'approbation du Syndicat Mixte d'électrification du Gard (SMEG) qui le subventionne. Mais il dépend aussi de la répartition des priorités sur le département. Il permet un embellissement du village par la disparition progressive des fils et poteaux. Pour l'avenue de la gare, sa programmation est prévue début 2016.

- **Le ruissellement des eaux**, comme chacun le sait, peut impacter la vie quotidienne de beaucoup d'entre nous. Il a fait l'objet d'un 1<sup>er</sup> schéma d'aménagement pluvial. Il est actuellement en cours de révision au regard des nouvelles contraintes imposées par l'État qui en fixe les priorités. Ce schéma sert de fil conducteur dans les travaux de voirie, comme sur Fontvieille dont la priorité était de drainer l'eau du ruisseau d'Encombe et les ruissellements des eaux de pluie.

- **Les cheminements doux** (trottoirs notamment) qui permettent à tous de se déplacer en toute sécurité dans le village. Ils sont une priorité dans le projet de développement durable de la commune (PADD), car ils permettent de mettre en place progressivement des liaisons piétonnes, de sécuriser et de rendre accessible les différents quartiers entre eux. Sur la montée de Courderelle, le cheminement piéton relie En-



combe aux équipements sportifs et au centre du village. Il permet aux enfants de se rendre à l'école à pied, en vélo ou en trottinette. C'est aussi le cas du futur aménagement de l'avenue de la gare qui permettra d'accéder aux commerces et à la voie verte en toute sécurité.

- **Les réseaux d'assainissement** N'oublions pas qu'il faut aussi en même temps renouveler des canalisations d'assainissements vétustes.

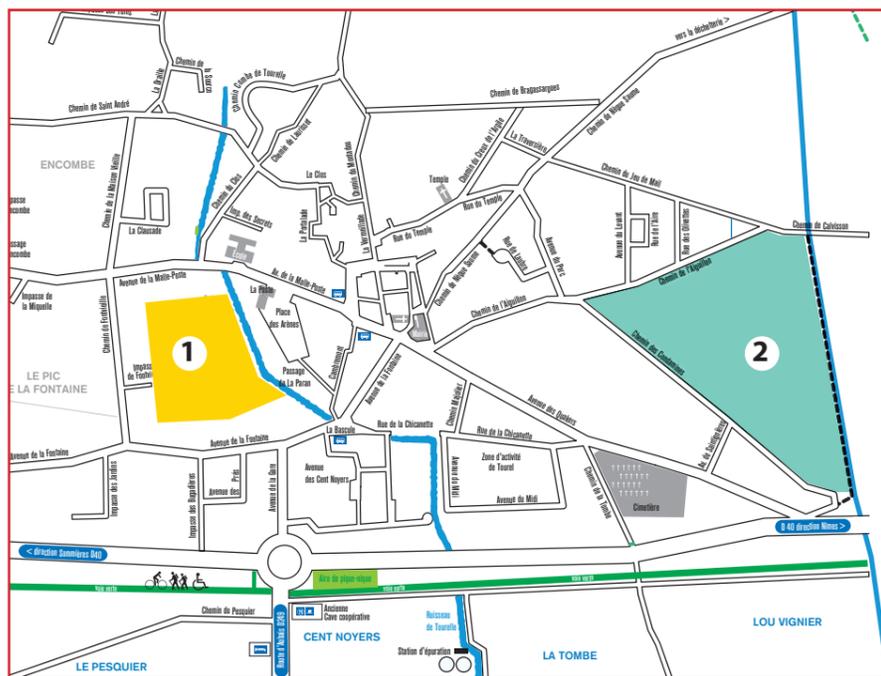
Tout ceci est à prendre en compte avec la question des déplacements de véhicules qui sont de plus en plus nombreux et de la densification de l'urbanisation.

- **La densification de l'urbanisation** Les lois SRU et Alur ont supprimé dans les règles d'urbanisme, la surface minimum des terrains à construire et le Coefficient d'Occupation du Sol (COS) et oblige ainsi une densification de l'habitat. Nous avons évité une densi-

fication maximum en réglementant rapidement dans la dernière modification N°1 du Plan Local Urbanisme (PLU ex POS) le Coefficient d'Emprise au Sol (CES). Par le CES nous mettons en place des pourcentages d'emprise au sol qui laissent des terrains non imperméabilisés autour des habitations et évitent ainsi des ruissellements trop importants. Les travaux de Maison Vieille qui vont bientôt commencer répondent entre autres aux besoins de cette urbanisation nouvelle.

**Des interventions plus rapides** L'entretien de certaines voiries vous semble parfois insuffisant. Pour l'améliorer, nous avons mis en place un processus d'intervention plus rapide pour les réparations simples (comme sur Condamine et Nègue Saume) et nous a permis notamment de réagir efficacement suite aux dégradations faites par les dernières intempéries comme sur le Montadou et le chemin de la Draille.

## > Urbanisation future



**Le point sur les projets de développement de nouveaux espaces urbains**

### Zones de développement urbain étudiées

- 1** Sous les cours et la Fontaine
- 2** Saintignières et Condamine

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) est un document qui définit les orientations d'urbanisme pour les 15 à 20 ans à venir, dans le cadre d'un développement raisonné et maîtrisé tant au niveau démographique qu'urbain.

Parallèlement à son élaboration et en complément du processus de densification de l'existant, deux nouvelles zones d'urbanisation (déjà identifiées par le POS et par l'État) ont été programmées : « Sous le cours et la Fontaine » et "Saintignières et Condamine".

La zone prioritairement retenue, au centre du village "Sous le cours et la Fontaine", a été soumise à une étude de faisabilité afin de réfléchir à l'aménagement de ce secteur 1AU (Zone à Urbaniser). Cette étude en vue de la réalisation d'un éco-quartier a bénéficié d'une subvention de la Région de 15 000 €.

À la demande de la DDTM (Direction départementale des territoires et de la mer, ex DDE) une

étude de modélisation hydraulique du Tourel a été effectuée. Cette étude fait apparaître la nécessité d'exonder le site avant de rendre constructible la zone suite aux aléas de ruissellement et au débordement du Tourel.

Elle impose notamment la mise en œuvre d'un ouvrage de rétention des eaux de débordement de 8000m<sup>3</sup>. Cet équipement occuperait une surface de 60,9% de la zone du à la profondeur technique possible sur cette zone. La surface foncière dédiée à l'habitat ne représenterait plus qu'environ 15% du projet.

Cette forte contrainte entraîne un bilan déficitaire de l'opération d'un montant de 1 million d'euros (hors prise en compte des acquisitions foncières) et ne permet pas de continuer le projet d'urbanisation sur cette zone.

Afin d'informer le plus rapidement possible les habitants impactés par ce projet, nous avons

présenté l'étude aux propriétaires et aux riverains de cette zone qui ont pu confronter leurs arguments. Monsieur le maire est bien entendu disponible pour recevoir individuellement chacun d'entre eux.

Conscients, dès l'élaboration du PLU, qu'un certain nombre de contraintes grevait cette première zone (que les études ont concrètement précisé) nous avons défini une deuxième zone destinée à l'urbanisation future "Saintignières et Condamine" en continuité Est du village.

Nous étudions la procédure la mieux adaptée et qui nous permettra pour ce futur développement du village :

- de garantir une cohérence globale ;
- d'assurer une "greffe" réussie avec le tissu urbain existant (accès, liaisons ...)
- de favoriser la mixité sociale, urbaine et architecturale.

## > Restauration du clocher

**Le conseil municipal a approuvé à l'unanimité le projet de restauration du clocher de l'Église Notre Dame.**

Les travaux de restauration de l'Église se poursuivent par une nouvelle tranche concernant la restauration de différents éléments du clocher, nécessitant une indispensable mise en sécurité.

Le bâtiment étant inscrit à l'inventaire des Monuments historiques, un architecte spécialisé, Antoine Bruguerolle, a été retenu pour accompagner ce projet.

Le projet conduira à une amélioration du clocher, de son aspect architectural, de son accessibilité et de son fonctionnement ainsi que sa mise hors d'eau et hors d'air.

Les façades nécessiteront un rejointement partiel.

En haut de la façade Ouest, un percement a été pratiqué pour y loger une horloge "moderne", au départ d'un ancien cadran peint, directement sur la pierre daté de 1877 et dont les vestiges encore visibles permettront une restitution.

La terrasse haute sera réaménagée en vue de parfaire son étanchéité et de faciliter l'accès au campanile.

Le campanile qui a subi des déformations de structure en pivotant sur elle-même, sera redressé et triangulé pour retrouver ses dispositions d'origine.

Les menuiseries seront refaites et les petites baies éclairant l'escalier seront équipées d'un vitrage pour empêcher l'intrusion des pigeons.

La restitution du cadran solaire en façade Sud et d'un cadran d'horloge mécanique en façade Ouest nécessiteront un travail de peinture en décor peint à la chaux.

La mise en valeur par éclairage nocturne sera étudiée.

Un paratonnerre sera installé.

### L'estimation de ces travaux

réalisée par l'architecte s'élève à 80 738€ HT (soit 96 885,60€ TTC) auquel il convient de rajouter les honoraires de maîtrise d'œuvre et frais annexes qui s'élèvent à 19 000€ HT (soit 22 800€ TTC).

Cette opération est susceptible de bénéficier d'une subvention de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC).

Elle s'appuie sur le plan de financement suivant :

Montant HT	99 738 €
Subvention DRAC 30%	29 921 €
Subvention Conseil Régional 30%	29 921 €
Autofinancement emprunt	39 896 €



La tour du clocher mesure 15 m de hauteur, le campanile en fer 6 m.



Cadran solaire sur la façade sud de la tour, 1759  
Cadran de l'horloge façade ouest, installé en 1956, démonté en 2014, pour des raisons de sécurité.

Escalier à vis permettant d'accéder au campanile



### Construction du clocher

En 1759, grâce au concours du seigneur Anne-Joseph de Louet de Nogaret, l'église est flanquée d'un nouveau clocher surmonté d'un campanile en fer forgé renfermant la nouvelle cloche des heures et celle de l'église. (Auparavant le clocher se situait sur le pignon de la façade ouest).

Documents - photos Loïc Vannson  
Association pour la conservation du Patrimoine



## > Fête de fin d'année

Le 5 juin par une chaude soirée ensoleillée, les écoliers ont fêté la fin de l'année scolaire. Pour cette occasion, la municipalité avait loué un matériel de sonorisation de qualité permettant de mettre en valeur le travail des élèves et des enseignants.

Cour d'école décorée par les enfants sur le Temps d'Activités Périscolaires (TAP), les festivités ont débuté par des chants et de la danse pour les petits de l'école maternelle ; l'école élémentaire nous a présenté ensuite un spectacle musical composé et mis en scène par Laurent Reverte, les chansons ayant été écrites par les enfants.

Des élèves ont ensuite repris quelques chansons en anglais avec leur intervenante du périscolaire.

Pour finir les plus grands nous ont offert comme chaque année une chorale de grande qualité me-

née avec brio par Mme Beyssier. Les élèves de grande section ont reçu un livre pour leur passage en CP, par l'Association des parents d'élèves.

Cette année, la remise des dictionnaires pour les CM2 a été reportée à une date ultérieure. La CCPS sur avis des enseignants de l'école élémentaire avait remplacé le traditionnel ouvrage que l'on peut consulter facilement sur internet par une calculatrice obligatoire au collège. Malheureusement le container a brûlé en mer... mais ce n'est que partie remise.

Notre personnel communautaire a été ensuite mis à l'honneur par de nombreux parents d'élèves.

Jeux de kermesse et grillades ont terminé la soirée.

Félicitations à toutes les personnes qui se sont investies pour que cette soirée soit une réussite !



## > Fermeture de classe

Comme chaque année l'Inspection Académique de l'Education Nationale fait le point sur les effectifs des écoles du département et répartit les classes en fonction du nombre d'enfants inscrits et du nombre de classes de l'école.

A Congénies, cette année l'effectif de l'école élémentaire a engendré une fermeture de classe. Elle passera donc de 5 à 4 classes.

Elles seront ainsi réparties :

- CP-CE1 : Mme Elodie
- CE1-CE2 : Mme Gaulupeau
- CE2-CM : Mme Boidin-Bohm
- CM1-CM2 : Mme Beyssier

## > Environnement Numérique de Travail

L'école maternelle de Congénies s'est dotée d'un nouvel outil de communication avec ses parents d'élèves. L'ENT, un Environnement Numérique de Travail, c'est-à-dire un espace multimédia, sécurisé par l'Education Nationale, permettant une communication directe au travers de blog, agenda, cahier de liaison,... entre : école, élèves et parents d'élèves.

Dès la rentrée prochaine cet espace permettra de communiquer également avec la mairie et la CCPS.

## > La Vie des écoles

### > Remise de livres aux écoliers de CM2

Pour marquer le passage de nos écoliers au collège à la rentrée scolaire prochaine une petite cérémonie a été organisée en Mairie.

25 élèves accompagnés et soutenus par leurs parents, leur enseignante Mme Liliane Beyssier et la directrice de l'école élémentaire Mme Mélanie Boidin-Bohm, ont reçu un livre.

Cette année, ce dernier les invite à imaginer notre monde en 2050. Nous leur adressons toutes nos félicitations !



### > Les Temps d'Activités Périscolaires (TAP)

La Communauté de Communes du Pays de Sommières (CCPS), souhaitait modifier les horaires des TAP pour la future année scolaire.

Cela nécessitait l'approbation de l'Inspection Académique.

Pour ce faire et avoir un avis consultatif des enseignants et des parents d'élèves, elle a mis en place dans chaque commune des conseils d'écoles extraordinaires.

À Congénies, la majorité des personnes présentes (hors CCPS) s'est prononcé contre une nouvelle organisation.

En fin de compte, l'Inspection Académique a donné un avis défavorable à cette demande de modification. Le conseil communautaire a donc décidé de conserver le rythme actuel, soit 3 fois 1 heure d'activités et 1 heure de garderie par semaine en fin de journée, pour les enfants de nos écoles.

Une augmentation du tarif d'inscription aux TAP a été votée. Elle est désormais de 30 euros par an.

### > Boîte aux lettres pour les parents d'élèves

Il existe au sein des établissements scolaires un organe qui prend les grandes décisions dans la vie de l'école, notamment le vote du règlement intérieur et l'organisation de la semaine scolaire ; c'est le conseil d'école. Il est composé :

- du directeur de l'école, qui le préside,
- de l'ensemble des enseignants affectés à l'école,
- du maire ou du conseiller municipal chargé des affaires scolaires, et d'un responsable aux affaires scolaires de la CCPS
- des représentants élus des parents d'élèves (autant de représentants que l'école comporte de classes),
- du délégué départemental de l'éducation chargé de visiter les écoles.

Les représentants des parents d'élèves ont donc la charge de faire remonter au sein du conseil

les remarques, questions ou autres difficultés émises par les autres parents.

Pour cela, à leur demande, la mairie a installé une boîte aux lettres à l'entrée des écoles. Cette dernière a été décorée durant les temps d'activités périscolaires par les élèves avec l'aide d'un graphiste: Christopher Géraldes.

**N'hésitez pas à l'utiliser !**



# Petite enfance

## > Titou l'escargot

**Congénies s'est proposé d'accueillir "Titou l'escargot" la halte garderie itinérante intercommunale et attend la validation du Conseil Départemental.**

Depuis maintenant une douzaine d'années, "Titou l'escargot", une équipe de professionnels de la petite enfance, accueille les tout-petits au plus près de chez eux, dans un foyer, une salle communale... et complète l'offre d'accueil collectif des structures plus "classiques" du territoire intercommunal.

### Horaire d'Accueil des enfants

Du lundi au jeudi  
De 9h à 12h et de 13h45 à 16h45  
Le vendredi matin  
De 8h30 à 12h30

Pour plus d'information contactez : **06.89.77.28.68**  
Le service petite enfance de la CCPS



Organisation hebdomadaire  
à partir  
du 24 août 2015

	Matin	Après-midi
<b>Lundi</b>	<b>COMBAS</b> 12 enfants Salle du petit foyer	<b>ASPERES</b> 18 enfants Salle du foyer
<b>Mardi</b>	<b>JUNAS</b> 18 enfants Salle du foyer	<b>JUNAS</b> 12 enfants Salle du foyer
<b>Mercredi</b>	<b>CRESPIAN ou CANNES ET CLAIRAN</b> 18 enfants Salle du foyer	<b>CRESPIAN ou CANNES ET CLAIRAN</b> 18 enfants Salle du foyer
<b>Jeudi</b>	<b>LECQUES</b> 12 enfants Salle mairie	<b>LECQUES</b> 12 enfants Salle mairie
<b>Vendredi</b>	<b>FONTANÈS</b> 18 enfants Salle du foyer	<b>Pas d'accueil</b>

# Jeunesse

## > Des activités estivales pour les jeunes de 10 à 17 ans



Date	Activité	Horaires	Lieu	Prix
Lundi 6 juillet	Soirée sports de plage Tchoukball, beach volley, baignade	16h - 22h	La Grande motte	2€
7 et 8 juillet	Mini séjour Randonnée / Baignade		Saint Etienne Vallée Française	20€
Jeudi 9 juillet	Soirée Pizza / jeux de rôles	18 - 23h	Carrières de Junas	5€
Vendredi 10 juillet	Soirée barbecue / Projection	19h - 23h	Saussinette	4€
15 et 16 juillet	Mini séjour au Festival d'Avignon		Avignon	30€
Du 20 au 23 juillet	Stage Push Car création d'un véhicule roulant non motorisé (participation au championnat de pushcar du 23/07)	10h - 17h	Espace Jeunes Sommières	20€
Lundi 27 juillet	Atelier Graffiti	10h - 18h	Espace Jeunes Sommières	3€
Mardi 28 juillet	Via Ferrata / Baignade	11h - 18h30	Aubais	20€
Mercredi 29 juillet	Baignade à la rivière	10h - 17h	Saint Laurent le Minier	2€
Jeudi 30 juillet	Planétarium / veillée observation du ciel	15h - 23h00	Montpellier / Junas	6€
Vendredi 31 juillet	Sortie Piscine au Grand Bleu	9h - 18h	La Grande motte	7€
13 au 17 juillet	Séjour Sports nautiques Catamaran, jeux de plages...		Balaruc les bains	*

\* Tarif calculé en fonction du quotient familial

Renseignements et inscriptions:  
Centre d'Animation du Pays de Sommières  
Domaine de la Saussinette, 150 chemin de la Serriette  
BP 12032 - 30 251 Sommières Cedex 2  
04.66.80.31.25 / saussinette@francas30.org



## > Conseil Municipal des Jeunes (CMJ)

Accompagné par les Francas, le comité de pilotage composé de parents, citoyens et élus a fini d'élaborer la charte constitutive de ce futur CMJ dont la mise en place est prévue en décembre 2015.

Toute personne motivée pour animer les futures commissions est bienvenue, faites-vous connaître !

## > La fête de la musique

**Samedi 20 juin, place du jeu de Paume**

Sur scène, des musiciens de tout âge et de tout horizon, débutants, amateurs avertis ou professionnels. Le maître-mot de cette soirée était bien le plaisir de faire de la musique et de partager ces instants musicaux avec le public.



Les Demoiselles



La Clausade



La Fontaine

## > La fête des voisins

**Une fête réussie les 29 et 30 mai derniers, dans 3 quartiers pour cultiver le vivre ensemble...**



Pour certains, c'était une première. Les habitants de la Clausade, de l'avenue de la Fontaine et des Demoiselles ont adhéré avec enthousiasme à ce rendez-vous qui depuis une quinzaine d'année, partout en France, réuni "des voisins" autour d'un repas partagé, le dernier week-end de mai.

L'ambiance chaleureuse a été la clé de ce franc succès. Des liens amicaux se sont tissés, des recettes ou des conseils de jardinage ont été échangés. Cet événement fera-t-il naître solidarité et rapprochement entre voisins ? Une très bonne soirée que tous ont promis de renouveler l'an prochain.

Nous espérons que cet engouement s'étendra à d'autres quartiers, à l'initiative de Congénois qui voudront bien organiser cette belle fête, sans casquette particulière si ce n'est la bonne humeur.



## > Plan Canicule

La période estivale est là, et peut être les fortes chaleurs... n'oublions pas les bons réflexes.

Le CCAS et la commune, mettent en place le plan canicule pour accompagner les plus vulnérables. Les personnes isolées ou malades sont plus sensibles aux risques de déshydratation et d'hyperthermie. Des règles essentielles sont à privilégier :

- éviter les efforts physiques intenses
- sortir aux heures les moins chaudes de la journée
- entrebâiller les volets dès le milieu de la matinée
- boire environ 1,5l d'eau par jour
- passer quelques heures dans un endroit frais ou climatisé
- donner de vos nouvelles à votre entourage

En période de grande chaleur, l'équipe du CCAS propose de rendre visite aux personnes les plus fragiles ou isolées, afin de prévenir et d'éviter une dégradation de leur état de santé.

N'hésitez pas à vous inscrire au secrétariat de la Mairie, ou à nous faire connaître les personnes à risques. Les données recueillies sont confidentielles et ne seront utilisées que dans le cadre du plan canicule 2015.

**En période de canicule, il y a des risques pour ma santé, quels sont les signaux d'alerte?**

Crampes  
 Fatigue inhabituelle  
 Maux de tête  
 Fièvre > 38°C  
 Vertiges / Nausées  
 Propos incohérents

JE BOIS RÉGULIÈREMENT DE L'EAU  
 Je mouille mon corps et je me ventille  
 J'évite les efforts physiques  
 Je maintiens ma maison au frais : je ferme les volets le jour  
 Je mange en quantité suffisante  
 Je ne bois pas d'alcool  
 Je dors et je prends des nouvelles de mes proches

Si vous voyez quelqu'un victime d'un malaise, **appelez le 15.**

**BON À SAVOIR**  
À partir de 60 ans ou en situation de handicap, je peux bénéficier d'un accompagnement personnalisé. Il me suffit de contacter ma mairie ou mon Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).

**ATTENTION**  
Je suis particulièrement concerné si je suis enceinte, j'ai un bébé ou je suis une personne âgée. Si je prends des médicaments, je demande conseil à mon médecin ou à mon pharmacien.

## > Le budget du Centre Communal d'Action Sociale

Lors de la séance du 7 avril 2015, Françoise Costa, adjointe aux affaires sociales a présenté le budget 2015, aux membres du C.C.A.S., qui rappelons-le, est composé de :

### - Pour les élus :

Brigitte ABAD, Françoise COSTA, Jacqueline EVESQUE, Michel FEBRER président, Chantal QUILLERIE, Dominique VINCENTI.

### - Pour la société civile :

Christine CHENIN, Brigitte DESCHAMPS, Sylvie DORCKEL-BRIONNE, Marie-Jeanne MERCIER, Joëlle MONNIER, Liliane LEDIORON.

Bien que modeste, l'action sociale est consacrée principalement à :

- L'aide alimentaire (Banque Alimentaire 2 000€)
- Les aides exceptionnelles ou d'urgence (2 000€)
- L'après-midi des aînés (2 000€)
- L'atelier équilibre (2 000€)
- Le financement des boîtiers de téléalarme (400€)
- L'adhésion à l'union nationale et départementale des CCAS
- L'aide scolaire (participation aux caisses des écoles pour 2€ par élève scolarisé et aide à l'inscription aux T.A.P. pour les familles bénéficiant des minima sociaux)

Concernant les recettes, elles sont abondées par le budget général de la commune (9 000€).

## > Maison en partage

Le CCAS poursuit le travail avec le Département, la SEMIGA et l'association Présence 30, pour finaliser les conventions qui définissent le fonctionnement et précisent le rôle de chacun des partenaires dans la vie de cette structure d'un nouveau type.

## > État civil 2014

### État civil / Naissances

Afin d'éviter les oublis, il est important d'informer la mairie de la naissance de votre enfant. En effet les enfants naissent le plus souvent hors de la commune et il arrive que l'avis de naissance ou la déclaration qui a été faite, ne nous soit pas transmis



## > Cérémonie du 8 mai

Une foule nombreuse, toutes générations confondues, s'est associée à la cérémonie de commémoration.

Grâce à l'initiative de l'association du Patrimoine et de la Municipalité et avec la collaboration de Génévaunage et de Congénies loisirs, des enseignants, cette année la cérémonie du 8 mai, pour la commémoration des 70 ans de la capitulation du régime nazi, a pris particulièrement de sens.

Paulette Redler, adjointe au maire a retracé en quelques phrases, la situation du village en ces difficiles temps de guerre. Le discours prononcé par Michel Fébrer, maire de Congénies, a été suivi d'une minute de silence.

Mme Beyssier, enseignante à l'école de Congénies, a re-situé historiquement cet événement. Ses élèves ont ensuite mis à l'honneur, à partir des recherches de Génévaunage, des soldats inscrits sur le monument aux morts, puis associés à la chorale de Congénies, ils ont entonné le chant des Partisans.

La Bibliothèque avait préparé une belle exposition avec des documents qui rappelaient à certains, cette période de la guerre qu'ils ont connue. Marcel Bosc a évoqué avec émotion les souvenirs de ses 17 ans. Sa mémoire n'a pas oublié les compagnons, morts au combat ou en détention.

Le pot de l'amitié a scellé cette émouvante cérémonie.

### MARIAGES

- 12 avril MILLAUD David, Alain Jean  
VERN Elisabeth, Peggy, Florence
- 19 juillet CNOCQUAERT Lucien, Gustave  
TRAISNEL Laurent, André, Gustave
- 02 août BRUXELLES Stéphane, Claude  
DUTREY Marie-Denise, Noëlle
- 09 août GRZESKOWIAK Lionel, Valentin  
ROGER Sandrine, Anne-Marie
- 23 août ROUX Fabien, Alexis, Marcel, Pierre  
THOYER Floriane, Sandrine, Véronique
- 06 septembre BONILLA Bruno, François, Henri  
LUISIÈRE Julia, Olivia

### AVIS DE NAISSANCES

- 21 janvier LAFON Lia, Emma, Lucine
- 15 février REVERTE ADONOT Naomie, Olyanna
- 07 mars DJIAN FROGER Tom
- 20 avril GAUTIER Victor, Joaquim, Roland
- 13 mai BÉSSÈDE Sasha, Estéban
- 14 mai GORET BEN AHMED Titouan
- 02 juin BERKOUNE Kenzo
- 24 juin ARTOZOUL Shanel, Anaïs, Juliette, Lovely
- 03 juillet DEVÉSA Tylan, Cédric
- 04 août ROMERSI Gauthier
- 20 août MILLAUD Tom, Brice
- 21 août MOREAUD du PLESSIS de GRENEGAN  
Gabin, Etienne, Gaëtan

- 8 septembre BOYER Eva, Marie, Rose
- 12 septembre NOUIS Louka, Lorenzo, Serge
- 19 septembre LOPEZ Mélina, Muriel, Nadine
- 27 septembre DELGADO Matthew, Antoine, Marcel
- 14 novembre VACARESSE Luz, Sophie, Christella
- 26 décembre MAOUT Alex, Noah

### DÉCÈS

Nous regrettons le départ de :

- 03 janvier MALONDA Jeannine, Hélène,  
Henriette, Marie
- 12 mars FRANCOIS Jean, Scipion
- 17 avril BOURSE Monique, Denise, Angèle
- 25 avril ROUX Yvan, Pierre, Roger
- 10 mai VALETTE Yves, Fernand
- 03 juillet TREBUCHON Pierrette, Joséphine, Jeanne
- 07 juillet BRES Ginette, Louise
- 08 août FAREL Edmond, Camille
- 12 septembre WILLEMS Georgette, Alphonsine
- 13 septembre MERCIER Guy, Ludovic
- 17 septembre LAVABRE Yves, Louis, Jean
- 17 octobre ALONSO Pedro, Juan
- 04 décembre SEGURA Gisèle, Catherine



## > Une seconde vie pour nos déchets de cuisine et de jardin

(by Grignon !)

### Faire chaque jour un geste pour l'environnement, c'est possible !

Aujourd'hui, nous allons nous intéresser à nos déchets de cuisine et de jardin (qui représentent tout de même 40 à 60% de la poubelle moyenne d'un ménage !).

#### Objectifs

- Réduire le volume d'ordures ménagères résiduelles et de déchets verts qui devront être traités par la Communauté de communes de Sommières
- Produire un amendement organique naturel pour le jardin, les plantes en pot,...
- Protéger le sol autour des plantations.
- Nourrir les animaux.

Plusieurs solutions existent pour que nos déchets de cuisine et nos déchets de jardin ne finissent pas dans nos poubelles noires ! On peut choisir une ou des solutions, selon nos envies, notre temps à consacrer,...

#### • Première possibilité :

Nourrir les animaux :

Les restes carnés, produits laitiers et pain dur feront le bonheur des chats, chiens et poules. Les épluchures de légumes, les restes de pain, les déchets potagers, l'herbe fraîche raviront poules et lapins !

#### • Deuxième possibilité :

Utiliser les produits de taille pour les poêles à bois, les cheminées, les barbecues. Avant toute utilisation des tailles, pensez à bien les faire sécher 6 mois à 1 an avant !

• **Troisième possibilité :** Pailler autour des plantations. Feuilles mortes et herbes fraîches, broyats de végétaux peuvent être utilisés. La mise en place de ces débris naturels permettra de conserver l'humidité au pied de chaque arbre ou plant.

#### • Quatrième possibilité :

Composter

C'est cette technique qui sera détaillée plus précisément dans la suite de l'article !

#### Mais qu'est-ce que le compostage ?

Il s'agit d'une transformation aérobie de déchets organiques par le biais de micro-organismes conduisant à la formation d'un compost mûr, de couleur foncée, de structure granuleuse et à l'odeur de terre de forêt.

#### Quels sont les déchets pouvant être compostés ?

**Les déchets de cuisine :** épluchures, coquilles d'œufs, marc de café, filtres en papier, pain, laitages, croûtes de fromage, fanes de légumes, fruits et légumes abîmés,...

**Les déchets de jardin :** tontes de gazon, feuilles, tailles de haies, fleurs fanées, mauvaises herbes,...

**Les déchets de maison :** mouchoirs en papier et essuie-tout, cendres de bois, sciures et copeaux, papier journal, cartons salis, plantes d'intérieur,...

#### Trois règles d'or pour obtenir un beau et bon compost ?

**Mélanger les catégories de déchets :** les carbonés (écorces, feuilles mortes, copeaux, cartons,...) avec les azotés (déchets de cuisine, tontes, pousses vertes,...), les humides (déchets de cuisine, tontes, pousses vertes,...) avec les secs (branches, pailles, papiers,...), les grossiers (tailles et déchets fibreux broyés,...) avec les fins (sciures, tontes de gazon,...).

**Aérer les matières :** réaliser un brassage régulier, au début du compostage, puis tous les mois environ.

**Surveiller l'humidité (ni trop ni pas assez) :** étaler le compost au soleil ou bien l'arroser selon la météo !

#### Compostage en tas ou compostage en bac(s) ?

Les deux méthodes peuvent être utilisées ou combinées. Chacune d'elles présente des avantages et des inconvénients !

**Pour obtenir un composteur,** vous pouvez adresser votre commande à la communauté de communes de Sommières sur papier libre, en indiquant nom, prénom, adresse, téléphone, mail, et en joignant un chèque de 10 euros à l'ordre du Trésor Public.

#### La prochaine fois, nous verrons comment utiliser le compost !

	Compostage en tas	Compostage en bac(s)
Aléas climatiques	Soumis aux aléas climatiques	À l'abri des aléas climatiques
Animaux	A la portée des animaux	Hors de portée des animaux
Contrainte de volume	Aucune	Max. 1000 l (nécessité d'avoir deux ou plusieurs bacs parfois)
Nuisances visuelles	Aux regards – Bien choisir l'endroit où placer les tas	A l'abri des regards
Brassage	Facile car déchets toujours accessibles et visibles	Brassage à faire sur environ 20 cm à chaque apport de déchets
Humidification	Humidification indirecte par les pluies périodiques	Nécessité d'arroser le compost
Délai pour obtenir un compost mûr	De 6 mois à 1 an	De 4 à 5 mois

## LE TOUR DU MONDE A LA RECHERCHE DU BONHEUR



### > Bibliothèque municipale : 12<sup>e</sup> édition du festival "La BD dans la rue"

Organisée par les bénévoles de la bibliothèque municipale, la 12<sup>e</sup> édition de la journée "La BD dans la rue" s'est déroulée au foyer communal, le samedi 25 avril et le dimanche 26 avril et a eu pour thème "De la marionnette au robot".

Les visiteurs ont pu découvrir l'histoire de la Marionnette française à travers les 24 panneaux d'une exposition empruntée à la Direction du Livre et de la Lecture de Nîmes et feuilleter les nombreux ouvrages accompagnant cette exposition. Tout au long de ces deux journées, les bénévoles de la bibliothèque ont animé un atelier où les enfants ont pu fabriquer et décorer des marionnettes.

Le samedi après-midi, la Cie Zouak a présenté son spectacle "Drôle de gaine" devant une soixantaine de personnes. Cette compagnie, établie à Ganges, est spécialisée dans le domaine du théâtre forain et de la marionnette. Elle participe notamment à "Art-Pantin" de Vergèze. Alban Thierry, son créateur, nous a emmenés dans

les aventures rocambolesques de Polichinelle, accompagné de ses fidèles compères Pierrot, Colombine, le gendarme, le maire...

Actions, rebondissements, poursuites infernales, chansons et rires ont animés ce spectacle avec notamment la participation des enfants.

Durant l'intermède musical, certains d'entre eux ont eu le privilège de tourner la manivelle de l'orgue de Barbarie.

Ce spectacle a été subventionné pas la Communauté des Communes du Pays de Sommières.

#### > À NOTER

#### Horaires d'été de la bibliothèque

Pour éviter les chaleurs de l'après-midi, en juillet et août la bibliothèque sera ouverte

- Mercredis matin de 10 h à 12 h

Fermetures exceptionnelles les mercredis 15 juillet et 12 août

### > Théâtre et gastronomie au mois d'août

La commission municipale des festivités vous propose une soirée Théâtre suivie d'un repas sur la Promenade.

Le dimanche 16 août à 19h30, Congénies accueillera la troupe de théâtre itinérant "La Passerelle" pour une représentation de leur spectacle, "Le Tour du Monde, à la recherche du Bonheur".

L'entrée du spectacle est gratuite.

La soirée se prolongera pour ceux qui le souhaitent par un repas, autour d'une Fideua, à partir de 21h

Les modalités d'inscription vous seront communiquées ultérieurement. Infos : Mairie de Congénies

Durée du spectacle : 1h  
Création originale 2015

Le Théâtre Itinérant La Passerelle, depuis 1995, sillonne les routes de France avec son chapiteau de plein air, de festivals en villages dans la plus pure tradition du théâtre itinérant.

Il déploie sa scène et gradins au cœur des cités durant l'été.

## > Pour Congénies, avançons ensemble

Comme vous avez pu le lire dans notre blog, nous avons obtenu le droit à nous exprimer dans le bulletin municipal. (<http://votera-congenies.canalblog.com/>)

Mais vous avez remarqué que depuis l'apparition d'une opposition à Congénies, l'information ou la "propagande" (expression employée en commission municipale sur la communication) de la majorité se fait dans une "gazette" qui n'est autre qu'un bulletin bis dans lequel l'opposition s'est vu refuser par le maire le droit de s'exprimer. Nous rappelons à la majorité que ces moyens de communication sont financés par le contribuable et donc par tous les habitants de Congénies.

Quinze mois après les élections municipales, nous constatons que rien ne change et que les promesses annoncées ne sont pas tenues : les hausses d'impôts communaux ou intercommunaux continuent, le projet de lotissement est arrêté après quatre ans d'études et des dépenses de l'ordre de 50 000 €.

Nous remarquons que l'équipe municipale n'écoute pas ses concitoyens et ne tient pas compte de leurs remarques. Le dialogue tant attendu n'a pas lieu et le village continue à se dégrader fortement.

A toute demande, ou même à toute suggestion, qui nous paraît utile à tous un non est généralement opposé.

Nous avons, lors de la campagne électorale, proposé un plan pluriannuel de rénovation des rues du village. Nous aurions

pu voter la hausse des impôts si elle avait été destinée à financer un projet précis, par exemple la remise en état de la voirie. Mais nous observons que cette hausse n'a aucun fondement sérieux. Devant cette situation que devons-nous faire?

N'ayant aucun pouvoir au sein du conseil, nous essayons de donner notre avis et nous relayons souvent des questions que nos concitoyens nous posent. Nous pensons que notre politique de communication à travers notre blog permet à la population d'avoir connaissance de notre vision du village et nous essayons de donner les vraies informations intéressantes le contribuable et habitant : déficit énorme de la CCPS, fiscalité communale et intercommunale mal maîtrisée, désordre pour la mise en place des activités périscolaires ...

Nous pensons que la vérité doit toujours être dite et que les erreurs si elles sont reconnues, doivent permettre l'amélioration future de la gestion municipale (projet de la ZAC, site internet, demandes de subventions au conseil général)....

Il est clair qu'un dialogue constructif avec l'équipe municipale n'a aucune chance de voir le jour dans la mesure où le maire impose ses idées, refuse de prendre en considération la moindre de nos propositions et où nos questions "lui font tomber les bras."

Nous en prenons acte et continuerons à soulever les problèmes (nombreux) qui existent dans la commune tout en sachant que les

propositions que nous pourrions faire ne seront que rarement retenues.

La vie démocratique est difficile et doit s'appuyer sur le respect du droit. Même si nous ne sommes pas favorables à certaines lois ou à certaines décisions relevant de l'autorité de l'État (modification du nombre de conseillers communautaires, par exemple) notre rôle d'élus est de le respecter et de l'appliquer le mieux possible dans l'intérêt des habitants.

De façon générale la tâche des élus, et surtout du premier d'entre eux, est de faire évoluer le village et le cadre de vie de ses habitants. Les élus ne doivent pas avoir peur de penser différemment que certains de leurs électeurs et c'est par le dialogue et la concertation que la société avance.

Dans notre village il faut avancer sur la réfection de la voirie, la propreté, le respect du stationnement, la revitalisation et l'animation du centre, le ravalement des façades, l'entretien de l'espace devant chaque maison...

Les Congénois ont évidemment leur rôle à jouer dans tout cela. Mais il faut aux responsables municipaux du courage et de la volonté pour aller dans ce sens et nous en avons car notre démarche, non politique, se veut exclusivement citoyenne.

## > La Poste, mode d'emploi

**Récupérez vos courriers et colis après un premier passage infructueux du facteur.**

Le facteur vous a laissé un avis de passage. De nombreuses raisons ont pu l'empêcher de vous livrer vos courriers et colis : absence, boîte aux lettres inadaptée, porte inaccessible... La Poste vous propose différentes options pour les récupérer.

Nouvelle livraison de vos lettres recommandées et Colissimo :

Bénéficiez, selon votre préférence :

- d'une nouvelle livraison chez vous, dès le lendemain ou dans les 6 jours suivants le premier passage du facteur,
- d'un retrait dès le lendemain, dans le bureau de poste de votre choix (parmi une liste de bureaux proposés).

Pour cela il vous suffit de suivre les instructions mentionnées sur votre avis de passage afin de faire votre choix en ligne et avant minuit.

Sans choix de votre part, rien ne change.

Pour vos lettres recommandées, vous pouvez aussi demander un second passage le lendemain, en appelant le 3631 avant 19h en semaine ou avant 12h le samedi.

Retrait en bureau de poste :

Si vous n'êtes pas là lors du second passage du facteur ou si vous avez choisi de retirer votre objet en bureau de poste, cet objet (lettre ou colis) sera conservé 15 jours à partir de la date de 1er passage du facteur. Pensez à vous munir de votre avis de passage ou d'instance, ainsi que d'une pièce d'identi-

té, ou des documents indiqués sur votre bon de retrait en ligne. Au-delà de ce délai, il sera renvoyé à l'expéditeur.

**Pour vos prochains recommandés, courrier volumineux ou vos colis, ayez le réflexe procuration.**

Si vous êtes souvent absent de chez vous, la procuration postale vous permet de désigner une personne autorisée à recevoir vos courriers et colis en votre nom.

Accessible via votre Espace Client, votre procuration sera mise en place dans les trois jours suivant la validation de votre demande.

Vous pouvez également effectuer cette démarche auprès de votre facteur ou dans votre bureau de Poste.

**Chronopost réinvente la livraison à domicile avec la livraison interactive.**

Avec la livraison interactive de Chronopost, vous êtes, en tant que destinataire, automatiquement averti de la livraison de votre colis – par e-mail ou SMS, selon les informations communiquées.

En cas d'absence le jour prévu de la livraison, vous pouvez demander une mise à disposition de votre colis le jour même dans l'un des points de retrait Chronopost le plus proche de chez vous (bureau de poste, relais Pickup ou agence Chronopost).

Vous avez également la possibilité de reprogrammer une nouvelle date pour une livraison à votre domicile, dans les six jours ouvrés suivant la date de livraison initiale - y compris le samedi.

Ces pages de libre expression sont réservées aux associations



## > Palabrages

**Le 1<sup>er</sup> juillet, un spectacle de contes à Congénies avec « Palabrages »**

Cette année Palabrages, le festival de contes en Vaunage, s'installera à l'école maternelle pour nous proposer "Pareils, pas pareils", spectacle de contes avec Jean-Claude Botton, Jean-Louis Compagnon, Rahila Hassane.

La représentation fera suite à un repas partagé.

Par ailleurs, Congénies, partenaire du festival a mis à disposition le foyer communal pour y accueillir un stage de pratique de la narration du 29 juin au 4 juillet avec Pascal Quéré.



## > Conservation du Patrimoine

L'association a été conviée par la commune à différentes rencontres concernant le patrimoine de notre village et poursuit ses activités de recherche et de diffusion.

C'est en présence de l'architecte du patrimoine, M. Bruguerolles, et des élus qu'a été évoqué la rénovation du clocher. Le dossier des travaux envisagés s'inscrit totalement dans nos attentes. Bien conscients que ces travaux sont prioritaires, nous avons néanmoins évoqué la rénovation intérieure et en particulier les peintures murales. Nous détaillerons prochainement ces éléments dans une publication relative à l'histoire de l'Église.

La seconde rencontre a concerné l'aménagement du site de Fontvieille pour lequel nous avons fait des propositions en lien avec l'histoire du lieu.

Par ailleurs nous nous associons à l'Association Maurice Aliger pour la publication d'un ouvrage consacré à Congénies dont la parution est prévue pour 2016.

L'objectif de l'association est de préserver la mémoire de notre village et son histoire, et de les partager. C'est pourquoi nous recherchons et collectons documents écrits, photographies, documents familiaux, témoignages...

Ces derniers mois nos recherches s'organisent autour des thèmes suivants :

- la présence à Congénies en 1940 de nombreux citoyens belges ayant laissé des dessins et des graffitis
- des photos ou des documents concernant la gare, la maisonnette du passage à niveau, la cave coopérative et plus généralement le quartier de la gare avant la déviation.
- Tous documents relatifs à

l'histoire de l'eau (puits, fontaines, lavoir, bains douches, abreuvoirs...)

Si vous êtes en possession de documents, concernant ces thèmes n'hésitez pas à nous contacter ; ils sont photographiés et immédiatement restitués, et ne sont publiés qu'avec votre accord.

### Patrimoine naturel

L'association a poursuivi l'entretien de l'arboretum de la Combe de Biol et une nouvelle séance de greffage d'oliviers s'est déroulée le 6 mai sous la houlette de la Confrérie des Chevaliers de l'Olivier.

Le 8 mai, en lien avec les associations du village, la bibliothèque et les classes de cours moyen nous avons pris part à une célébration particulièrement émouvante, retraçant l'engagement des combattants pour la liberté.

### Des sorties, des rencontres...

La sortie du 30 mai nous a amené à découvrir les chapelles romanes autour du pic St Loup ; balade qui s'est achevée par la splendide église de St Martin de Londres.

Le dimanche 4 octobre, une journée à la Caverne de Vallon Pont d'Arc (Grotte Chauvet) est organisée avec Congénies Loisirs.

Et bien sur ne manquez pas les **Journées du Patrimoine les 19 et 20 septembre**, pour lesquelles nous préparons différentes manifestations.

congenies.canalblog.com  
patrimoine.congenies@free.fr



## > Virade de l'Espoir

Nous comptons sur vous les **26 et 27 septembre 2015, au stade de Congénies.**

Différentes activités seront proposées :

- randonnées pédestre et VTT
- Tir à l'arc
- Tir à la carabine
- Danses tahitiennes
- Danses celtiques par le groupe Celtique du Gard
- activités gonflables
- DJ Axel
- balades en poney
- une cartomancienne
- différents stands de jeux pour les enfants

Cette année, un animateur fera vivre cette journée et nous envisageons un repas sur place, ainsi qu'une restauration rapide, sans oublier la buvette. Deux tombolas seront organisées (lots enfants et adultes)

La veille un concert fera l'ouverture de cette Virade.

**Tous les bénévoles seront les bienvenus.**

**Nous vous attendons nombreux.**

## à vos agendas...

La journée des associations se déroulera cette année le samedi 12 septembre



## > Congénies loisirs Encore +

### Encore + d'adhérents !

Congénies Loisirs compte 123 adhérents à ce jour dont 90 % pratiquent au moins une activité régulière.

### Encore + de popularité !

13 % de nos adhérents ne sont pas Congénois.

**Encore plus de tarot :** nous avons doublé nos soirées "tarot" en jouant maintenant une fois par semaine.

### Encore + de pétanqueurs !

Une moyenne de 20 joueurs est présente maintenant à chaque rendez-vous bihebdomadaire ; la Mairie vient donc d'agrandir le boulodrome à notre plus grande satisfaction.

### Encore + de nouveaux divertissements pour tous,

dont les dates seront précisées ultérieurement :

- Paëlla et soirée tzigane en septembre

- kermesse en octobre
- Fest-noz en novembre

### Encore + de sorties

pour les membres de l'association avec possibilité pour les "extérieurs" selon les places disponibles :

- Parc ornithologique, pique-nique et visite guidée du château d'Avignon le 27 juin.
- Visite d'Alès, repas à la pizzeria "Le Viale Carnot" et balade à la bambouseraie de Générargues où nous conduira le train à vapeur des Cévennes, le 8 juillet.
- La Grotte Chauvet en association avec Le Patrimoine le 4 octobre
- En prévision : les Lumières de Lyon entre le 5 et le 8 décembre

### Encore + envie de rejoindre CONGENIES LOISIRS ?

Voir le planning des activités et les personnes à contacter (inscription annuelle unique 20 €).

Activité	Lieu	Jour	Horaire / fréquence
Jeux de cartes et de société	Montadou	Lundi	14h00 - 17h00
Pétanque	Aire de pique-nique Mazet Lebrun	Mardi Vendredi	à partir de 14h00
Belote, tarot	Montadou	Mardi	1 mardi / 2
Cinéma	Foyer communal	Mardi	1 mardi / 2
Loisirs créatifs	Montadou	Jeudi	14h00 - 17h00
Chorale	Montadou	Jeudi	20H00 - 22h00
Informatique débutant	Montadou	Samedi	9h00 - 10h30
Informatique perfectionnement	Montadou	Samedi	10h30 - 12h00
Sorties champêtres	/	Mercredi	2 fois / mois
Balades culturelles	/	Mercredi	1 fois / mois

CANAVESI Christine 07 70 70 47 16 chris-cana@hotmail.fr  
 MONNIER Nadia 06 80 52 60 05 nadi.monnier@laposte.fr  
 THOMASSET Jean-Claude 04 66 80 28 29 yoyo.thomasset@orange.fr

## > Club de Peinture

### Un vernissage réussi

Comme chaque fois, l'exposition du club de peinture a drainé de nombreux visiteurs.

Dans les œuvres de grandes qualités exposées par les peintres amateurs, on pouvait retrouver de nombreuses techniques et styles picturaux.

Les membres du club ont pu bénéficier des conseils avisés de Mme Delphine Collet artiste peintre tout au long de l'année, ainsi que ceux de M. Guy Covelli lors d'un stage.

## > L'Amourié

### Hommage à l'Association l'Amourié, musique en Vaunage.

Le 13 juin dernier, clôturait vingt sept années d'existence de l'association l'Amourié. Période durant laquelle elle a présenté des concerts de très grande qualité avec des artistes de renommée nationale et internationale. C'est en 1988 que l'association a débuté dans notre village donnant ses concerts autour d'un orgue de salon installé dans une maison particulière. En 2001 elle a dû s'installer à Langlade et les concerts ont eu lieu alors dans les différents villages de Vaunage ; mais chaque printemps elle organisait ses Rencontres à Congénies. Conférences, sorties avec musiciens, concert au temple ou à l'église ; c'était un moment privilégié pour tous les mélomanes.

## > Club Vaunageol

La saison 2014/2015 touche à sa fin. Cette année plus de 80 adhérents (adultes et enfants) ont participé aux cours dispensés avec toujours autant d'enthousiasme par nos animatrices, Laurence (gym enfants, step et stretching), Cécile (gym dynamique), Mireille (Gym douce), Emilie (Yoga).

En décembre nous nous sommes réunis autour d'un petit-déjeuner festif, au mois de mars a eu lieu la traditionnelle sortie "Thalasso" au centre des Fumades.

Jeudi 18 juin les enfants du club ont fait une petite démonstration de leur talent. Spectacle orchestré avec brio par Laurence aidée par Cécile. Le vendredi 19 nous nous sommes retrouvés autour d'une grillade au stade (merci à Marcel B qui depuis des années nous prête la grille qui nous permet de faire cuire la saucisse). Ces deux manifestations conviviales mettent chaque année un terme à une saison sportive et nous donnent l'occasion de nous rencontrer pour partager un moment d'amitié.

Un nouveau trampoline pour les enfants et des tapis neufs offerts par le conseil municipal vous attendent encore plus nombreux la deuxième semaine de septembre. Bonnes vacances à tous.

## > Ping pong club de Congénies

La saison sportive touche à sa fin et c'est le moment de dresser un bilan de cette année pongiste :

- nos 2 équipes Départementales ont joué là un beau challenge dans le championnat et une montée est probable (à confirmer au dernier match) pour l'équipe D2.
- pour nos 2 équipes Régionales 2 où la compétition est rude, la 1<sup>ère</sup> se maintiendra l'an prochain, la seconde se verra contrainte à la descente en division Régionale 3.
- nos vétérans, réitérant leurs excellents résultats des 4 années précédentes, garde la tête du championnat : bravo.

Nos jeunes ont montré tout au long de l'année une belle assiduité aux entraînements dirigés (mercredi après-midi et vendredi soir), leur envie de progresser et leur plaisir dans les rencontres sont des fils conducteurs vers des acquisitions techniques d'avenir : nous nous en réjouissons.

Certains ont pu découvrir les joies de la compétition entre clubs du Département, lors des "plateaux jeunes" les samedis après midi, premier palier à l'initiation à la compétition.

Pour les jeunes de - 9 et - de 11ans (voir photo), 3 de nos garçons se sont démarqués et ont pu "valoriser" leur niveau en mars, à St Laurent d'Aigouze : Clément Savornin, Gaël Valette et Hugo Bourdeix- ils ont fini respectivement 2<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> dans leur catégorie - un grand bravo à tous les 3 pour leur sportivité.

La fin de saison se clôturera en juin par le tournoi habituel - nous vous invitons tous - joueuses et joueurs - à rejoindre le Club pour cet ultime rencontre sportive et amicale.



Enfin, nous vous donnons rendez-vous, début Septembre, à la "Journée des Association" nous y préparerons la saison 2015/2016 par la présentation du Club, vous rappelant que le Ping Pong est tout à la fois un sport de haut niveau, un loisir ludique et un moment d'apprentissage. Dernières informations :

Laurent Briche, l'entraîneur fédéral du Club, a ouvert une section "Ping Seniors" pour les vétérans des villages d'Aujargues et Congénies. Les cours ont démarré à Aujargues pour les adhérents de l'Udarg. Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à prendre contact avec nous.

Ouverture de la salle des sports pour nos entraînements :

- Mercredi 14h00 - 16h30 (jeunes)
- Mercredi soir 20h00 - 22h30 (compétiteurs)
- Jeudi soir 19h30 - 21h30 (loisirs et compétiteurs)
- Vendredi 18h30 - 22h30 (tous).

À noter : tous les entraînements jeunes sont encadrés.

Contacts :  
Laurent BRICHE 06 75 81 92 54 laurentbriche30@free.  
Lionel MERCIER 06 42 31 84 37 ppc.congenies@aliceadsl.fr

## > Stella Olympique

Fin de saison et préparation de la fête

La saison sportive du SOC s'est achevée sur son Tournoi annuel le samedi 30 mai, conclusion d'une vingtaine de matchs disputés dans l'année.

Ce fut une magnifique journée ensoleillée, cimentée par l'amitié où se sont succédés sur le terrain les gestes techniques les plus fous et au comptoir les discussions les plus folles !!! C'est ici l'occasion pour moi de remercier tous ceux qui ont concouru à la réussite de cette journée : nos sympathiques soutiens (Conseil Général du Gard, Valdeyron Matériaux, Entreprise Garcia, Boulangerie l'Amandine, Bruno Pizza), Bruno Martini qui a doté une nouvelle fois notre loterie avec le maillot officiel de Montpellier, les employés municipaux toujours dis-

ponibles et tous les membres du club qui ont bien œuvré ce jour là. Encore un grand merci à tous et surtout à ceux que j'ai certainement oubliés!

Un deuxième défi se profile dans un mois : une nouvelle participation à la Fête Votive du 14 Juillet avec nos Amis de la Chasse et du Ping Pong.

Cette année nous prenons en charge en plus du Bar, les soirées du vendredi soir (DJ ANGIE COCC'S) et du mardi soir (DJ MANU G) ainsi que l'animation de l'apéritif du samedi midi par la Peña "LES TAUPES MODELES".



Ajouté au programme festif établi par la Municipalité, à la participation active du Comité des Fêtes, cette fête s'annonce belle.

A vous aussi de la rendre encore plus belle en n'étant pas avares d'idées les plus cocasses pour l'animer !!

Donnons nous donc rendez-vous le 10 juillet.

Au plaisir de partager quelques bons moments ensemble,

Etienne Farel

## > Tennis Club

La saison du TC Congénies touche à sa fin, avec de belles performances sportives notamment chez les dames. En effet, dans la catégorie sénior elles ont fini 3<sup>e</sup> de leur championnat et dans la catégorie des +35ans, elles finissent 1<sup>ères</sup> de leur poule, ce qui leur ouvre les portes de la 1<sup>ère</sup> division départementale !!! Felicitations !! Les hommes, quant à eux, ont réussi leur objectif de se maintenir en 3<sup>e</sup> division départementale ; à eux de continuer leur progression la saison prochaine.

Cette saison a été également marquée par de nombreuses équipes jeunes et une augmentation du nombre d'enfants à l'école de tennis, ce que l'on souhaite pérenniser dans les années à venir, dans le but du développement du club. Club qui a été amélioré grâce à un nettoyage en profondeur des

courts qui permet de sécher plus rapidement après les pluies ainsi que par un réaménagement de notre club house, le tout avec la contribution de la mairie.

Le TC Congénies a également vu le retour de son tournoi interne de doubles dame, homme et mixte avec une superbe journée de finale le 7 juin 2015 et la fête de l'école de tennis sur la journée du 30 mai qui marque généralement la fin des cours de tennis.

Enfin, et comme chaque année depuis 5ans, le TC Congénies organise son tournoi adulte qui s'achèvera le dimanche 28 juin lors de la remise des prix, mais pour la 1<sup>ère</sup> année le club a organisé un tournoi "Galaxy" destiné aux enfants de 8 ans sur toute la journée du 13 juin avec peut-être des parcours de futurs champions...



# 10 > 14 Juillet 2015 Congénies

# en fête

## Vendredi 10 juillet

- 15 h 30 **Concours de pétanque**  
place des Arènes
- 19 h **Bandido**  
manade Mermoux
- 19 h 30 **Apéro musical**
- 21 h 30 **Bandido**  
manade Mermoux
- 22 h > 2h **Soirée**  
ANGIE COCCS DEEJAY

## Dimanche 12 juillet

- 12 h **Abrivado**  
manade Oliviers  
route d'Aujargue
- 13 h > 16 h **Apéro-Mousse déguisé**  
ANIMASUD
- 19 h **Bandido**  
manade Oliviers
- 19 h 30 **Apéro musical**  
avec l'orchestre KOVER
- 21 h 30 **Bandido**  
manade Oliviers
- 22 h 30 > 2h 30 **Bal** avec  
l'orchestre KOVER

## Samedi 11 juillet

- 12 h **Abrivado**  
manade Mermoux
- 13 h **DJ ETIENNE**  
et Animation avec  
la peña  
Les Taupes Modèles
- 15 h 30 **Concours de pétanque**  
place des Arènes
- 19 h **Bandido**  
manade Mermoux
- 19 h 30 **Apéro musical**  
Avec l'orchestre  
ABRAXAS
- 23 h > 3h **Bal** avec l'orchestre  
ABRAXAS

## Lundi 13 juillet

- 12 h **Abrivado**  
manade Oliviers
- 13 h **DJ MANU G**
- 15 h 30 **Concours de pétanque**  
place des Arènes
- 19 h **Bandido**  
manade Oliviers
- 19 h 30 > **Apéro musical**  
Christian Yann
- Repas Dansant**  
organisé par le comité des fêtes  
Orchestre  
CHRISTIAN YANN

## Mardi 14 juillet

- 9 h 30 **Déjeuner aux prés**  
du comité des fêtes  
à la manade des oliviers
- 10 h **Quilles**
- 12 h **Abrivado**  
manade Oliviers
- 13 h **Spécial chansons françaises**  
avec  
Laurent REVERTE
- 15 h 30 **Concours de pétanque**  
place des Arènes
- 16 h **Promenades en calèches**  
Les attelages de la  
petite Camargue
- 19 h **Bandido**  
manade des Oliviers,  
remise prix Madiers
- 19 h 30 **Apéro musical**  
DJ MANU G
- 21 h **Distribution des lampions**  
**Retraite aux flambeaux**  
avec  
la Pena de la VAUNAGE
- Feu d'artifice**
- 22 h > 2h **Soirée DJ**  
DJ MANU G

